



La lettre de la Coordination « AGE France » à ses Adhérents

(numérique et trimestrielle - parution le 25 du premier mois de chaque trimestre)



AGE News France présente aux membres de la Coordination ses meilleurs vœux et souhaits pour une année 2021 qui réponde aux attentes et espérances de l'ensemble de leurs adhérents.

L'accord sur le Brexit est entré en application au 1^{er} janvier 2021. La question qui va se poser pour les 27 reste de construire pour l'UE un avenir durable, équilibré et surtout solidaire comme cela vient d'être constaté à l'occasion de la crise sanitaire que nous n'avons pas fini de traverser. Pour ce qui la concerne, la Coordination s'emploiera à agir avec détermination dans cette construction.
 Les Administrateurs, Bernard Bazot – Claude Connan

Réunion de la COORDINATION AGE France du 2 novembre 2020 (en visioconférence)

AG de AGE Platform Europe du 5 novembre : La motion demandant de différer l'augmentation des cotisations de 5% en 2021 et 5% en 2022 a été signée par dix membres français et trois membres francophone de la Coordination Belge. Cependant elle n'a pas recueilli la majorité requise.

Point sur la réflexion stratégique en cours et perspectives : La réforme de la gestion des Task Force est attendue avec la proposition d'un retour à l'ancienne formule : un binôme composé d'un membre du staff et d'un représentant des membres. Un point a été fait par C. Connan sur la Stratégie de AGE qui doit être adoptée lors de l'AG 2021 ; les réflexions restent orientées vers les droits humains vus sous l'angle international (UE et ONU) et national. Parmi les préoccupations, celle affichée de répondre aux attentes des membres : droits humains, vieillissement actif, revenus à la retraite et accès aux soins de longue durée sont des axes structurants, est complétée par celle de l'élaboration d'une politique de communication qui exprime la stratégie de AGE et participe à sa mise en œuvre.

PNR 2021 : Le PNR sera remplacé par le RRP (Plan de Relance et de Résilience), crise économique liée à la pandémie obligeant ; peu d'informations pratiques sont actuellement disponibles et les réseaux européens se concertent pour savoir comment la société civile - qui continuera à être consultée - sera impliquée dans le processus. La représentation de la CE en France fait en sorte de trouver le bon format de consultation des associations du secteur social.

Travaux en cours : La contribution de AGE sur la mise en œuvre des 20 principes du Pilier européen des droits sociaux est centrée sur le revenu à la retraite, les pensions ainsi que sur les soins de longue durée ; une réponse collective de la Coordination française a été envoyée, elle souligne l'importance de l'emploi des seniors.

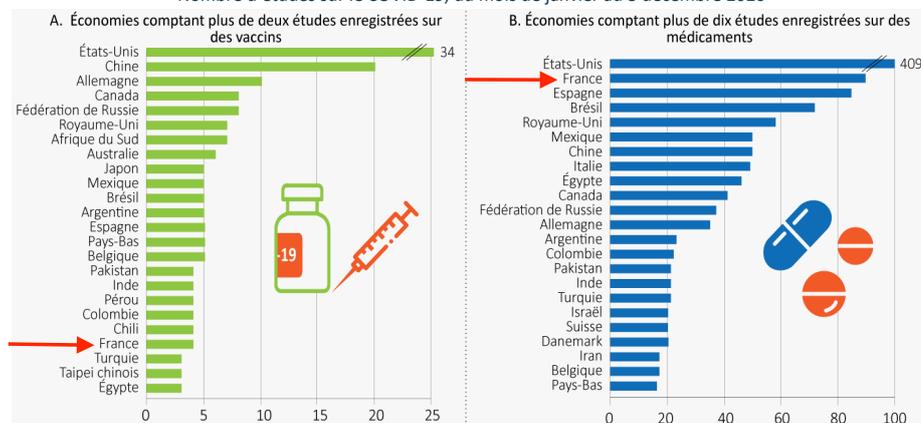
Contact au Parlement Européen : C. Waret est chargé d'établir un contact avec Mme Chrysoula Zacharopoulou, médecin, Députée Française et de rassembler les questions à aborder en vue d'une rencontre ; un petit groupe est constitué : C. Waret, B. Bazot, C. Connan, N. Legrain et J.M. Hôte.

Informations diverses : AGE a relayé sur son site (lettre CoverAge novembre 20) le rapport de ILC-UK sur « A new deal for seniors » consultable sur le site : www.passitonnetwork.org de notre collègue M. Allan. Un projet d'étude est en cours sur l'emploi des seniors dans quelques pays initié par Alim 50+ présidé par F. Guillon, membre de la Coordination.

Science, technologie et innovation - STI – Perspectives de l'OCDE 2021 – Affronter la crise et saisir les opportunités

Graphique 5. Nombre d'études enregistrées portant sur des vaccins et médicaments contre le COVID-19

Nombre d'études sur le COVID-19, du mois de janvier au 8 décembre 2020



La science et la technologie offrent la meilleure parade face au COVID-19 et cette pandémie nous rappelle brutalement la nécessité d'opérer le passage d'un état à un autre. Dans son rapport publié le 13 janvier dernier, l'OCDE présente des propositions mettant la science, la technologie et l'innovation au service de sociétés plus durables, inclusives et résilientes. En termes de nombre d'études sur le COVID-19 enregistrées tant sur les vaccins que les médicaments, notre pays est remarquablement bien placé sur ces derniers et occupe une place beaucoup moins enviable pour les études sur les nombres de vaccins (cf. graphiques 5B et 5A ci-contre).

Les graphiques illustrent le nombre d'études sur le COVID-19 enregistrées dans la base de données ClinicalTrials.gov des NIH. L'International Committee of Medical Journal Editors exige que les essais cliniques soient enregistrés pour que les résultats de travaux de recherche qui en sont issus puissent être publiés. Les études enregistrées dans plusieurs économies sont comptabilisées dans chacune d'elles. Il convient de souligner que le nombre d'études ne reflète pas nécessairement la portée ou la profondeur des études menées sur chaque territoire.
 Source : US NIH, www.ClinicalTrials.gov (consulté le 8 décembre 2020).

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site internet sous leurs rubriques correspondantes.